

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 30 juin 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 4.1), Geneviève VERRO (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD (à partir du 1.2.1), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du 6.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.2), Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-François GIRARD (jusqu'au 9.2), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au 9.1), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.2.1), Christophe LIME (jusqu'au 1.2.2), Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (à partir du 1.2.1), Carine MICHEL (à partir du 1.1.10), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (à partir du 6.1), Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du 1.1.2), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du 6.1), Sylvie WANLIN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au 1.2.2) Champagny : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON (représentée par Annie POIGNAND à partir du 1.1.2), Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLET jusqu'au 1.2.2) Chaucenne : Bernard VOUGNON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2) Chaudfontaine : Jacky LOUISON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.2.2) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du 6.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du 6.1) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au 9.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.2), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET (à partir du 1.1.2) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au 1.2.2)

**Etaient absents :** Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Philippe CHANEY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Franois : Françoise GILLET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Saône : Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** Gérard GALLIOT

#### Procurations de vote :

**Mandants :** P. CHANEY, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.2.1), P. BONTEMPS (jusqu'au 1.2.2), YM. DAHOUI, JJ. DEMONET, C. DEVESA, F. FELLMANN, D. GENDRAUD (à partir du 1.1.2), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, JF. GIRARD (à partir du 9.3), L. HAKKAR (à partir du 9.2), V. HINCELIN, JS. LEUBA (jusqu'au 1.1.10), C. MICHEL (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), M. OMOURI, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du 1.1.2), J. SCHIRRER (jusqu'au 1.2.2), C. TISSIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, R. REYLE (à partir du 6.1), S. MONLLOR, JM. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (jusqu'au 9.1), C. BARTHELET (à partir du 6.1), JM. BOUSSET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), C. BOILLEY, B. MOYSE, JM. MAY, P. RACINE

**Mandataires :** A. KOELLER, H. AKODAD (à partir du 1.2.1), S. JEANNIN (jusqu'au 1.2.2), B. RONZI, JC. ROY, N. MOUNTASSIR, J. PANIER, MN. SCHOELLER (à partir du 1.1.2), N. BODIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 9.3), S. JEANNIN (à partir du 9.2), E. ALAUZET, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.1.10), E. DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), P. BONNET, C. THIEBAUT, J. ROSSELOT (à partir du 1.1.2), JL. FOUSSERET (jusqu'au 1.2.2), B. CYPRIANI (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), M. LOYAT, N. GUILLEMET, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 6.1), M. COTTINY, G. VALLET, JP. MARTIN, B. BOURDAIS (jusqu'au 9.1), C. OYTANA (à partir du 6.1), JM. FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), G. BAULIEU, J. TARBOURIECH, D. GRUBER, JP. TAILLARD

Délibération n°2011/001442

Rapport n°4.4 - Cité des Plantes 2011 - Demande de subvention de la Société d'Horticulture de Franche-Comté

## Cité des Plantes 2011 - Demande de subvention de la Société d'Horticulture de Franche-Comté

**Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président**

**Commission : Développement durable, Environnement, Cadre de vie**

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 « Education à l'environnement »	Montant prévu BP 2011 : 16 000 € Montant de l'opération : 2 000 €

### Résumé :

Rassemblant de nombreux partenaires (collectivités, associations, scientifiques, organismes de formation...), la Cité des Plantes se tient chaque année à Besançon.  
Organisée autour de différents stands, cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser le grand public sur la biodiversité et le patrimoine végétal.  
Chargée de l'organisation, la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques (SHFC) sollicite une aide financière de 5 000 € auprès du Grand Besançon.  
Le projet d'action répondant aux critères fixés par le Grand Besançon, dans le cadre de son règlement d'aides, il est proposé d'attribuer à la SHFC une subvention de 2 000 € pour la réalisation de cette manifestation.

### I. Présentation de l'opération « La Cité des Plantes » : principes généraux et organisation

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques, en partenariat avec la Ville de Besançon et le Jardin Botanique, organise les 29 et 30 avril 2011 la Cité des Plantes.

Réunissant de nombreux partenaires installés pendant 2 jours sur la Place de la Révolution à Besançon, la Cité des Plantes accueille le grand public autour d'ateliers sur la biodiversité et le patrimoine végétal. Cette année, le thème retenu est la « Chimie végétale ou le pouvoir des plantes ».

L'entrée sur site est gratuite. Certains ateliers sont cependant payants en raison de la nécessité de matériel spécifique (rempotage d'orchidées ...).

Pour l'édition 2011, sont attendus :

- la société d'horticulture de Franche-Comté et des amis des jardins botaniques,
- le jardin botanique de Besançon,
- le jardin botanique de Neuchâtel,
- le conservatoire botanique national de Franche-Comté,
- l'association des cactophiles du Doubs,
- le CPIE de la vallée de l'Ognon,
- l'association bisontine de pomologie,
- des représentants de l'artisanat local : les confitures de Pierre, l'atelier de Briguyl, l'atelier de vannerie, la brasserie du Pintadier...,
- la direction des espaces verts de la Ville de Besançon,
- le Grand Besançon (animations fleurissement),
- le pavillon des sciences de Montbéliard,
- les pharmaciens de l'UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques de Besançon,
- la société d'histoire naturelle du Doubs,
- l'association des Jardins et vergers familiaux de Besançon et environs,

- le musée de plein air de Nancray,
- l'association ECHEL,
- la safranière du Doubs,
- le musée des Beaux-Arts de Besançon,
- la Citadelle,
- le SYBERT,
- la Ligue de Protection des Oiseaux,
- le syndicat apicole du Doubs.

## II. Bilan financier de l'action

	Montants exprimés en € TTC
<b>DEPENSES</b>	
Achat de matériel	3 260
Location de stands, installation et assurance	2 080
Frais de structure, communication	5 750
Valorisation, bénévolat	19 900
<b>Total dépenses</b>	<b>30 990</b>
<b>RECETTES</b>	
Participation des usagers (ateliers)	1 500
Autofinancement SHFC	4 590
Valorisation bénévolat SHFC	4 100
Valorisation Jardin Botanique	6 000
Subvention Ville de Besançon	9 800
Subvention Grand Besançon	5 000
<b>Total recettes</b>	<b>30 990</b>

Pour cette action, la SHFC sollicite une aide de 5 000 € au Grand Besançon.

## III. Intérêt de la démarche pour le Grand Besançon et proposition

Le projet présenté par la SHFC répond aux exigences imposées par le règlement d'aides en vigueur, mis en place par le Grand Besançon pour l'accompagnement des actions d'éducation et sensibilisation l'environnement portés par les associations et les communes.

Toutefois, le montant de l'aide sollicité est supérieur au montant plafond que ce règlement permet d'accorder (20 % du montant HT du projet ou 2 000 €).

Par ailleurs, la participation du Grand Besançon est d'ores et déjà engagée, à hauteur de 870 €, pour l'animation de formations Fleurissement, en partenariat avec la Ville de Besançon et la Société d'Horticulture, dans le cadre de l'opération Fleurissement 2011. Ces formations seront assurées sur place sur un stand commun Ville-Grand Besançon.

Enfin, le Grand Besançon apporte régulièrement son aide à la Cité des Plantes pour le prêt de matériel (valeur estimative du prêt : 600 €).

Dans ce contexte, il est donc proposé de limiter la participation du Grand Besançon et d'attribuer une aide financière de 2 000 € à la SHFC pour la réalisation de la Cité des Plantes 2011.

**Mme TISSIER, MM. CARTERON et CONTOZ ne prennent pas part au vote.**

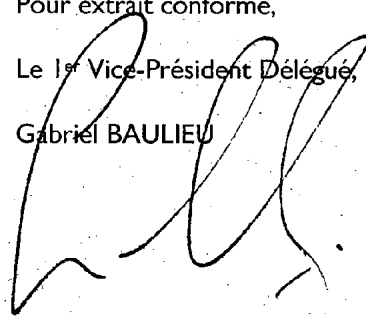
**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- prend connaissance du projet « Cité des Plantes 2011 »,
- approuve l'attribution d'une subvention de 2 000 € à la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques pour la réalisation de cette opération.

Pour extrait conforme,

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué,

Gabriel BAULIEU



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le

- 8 JUIL. 2011